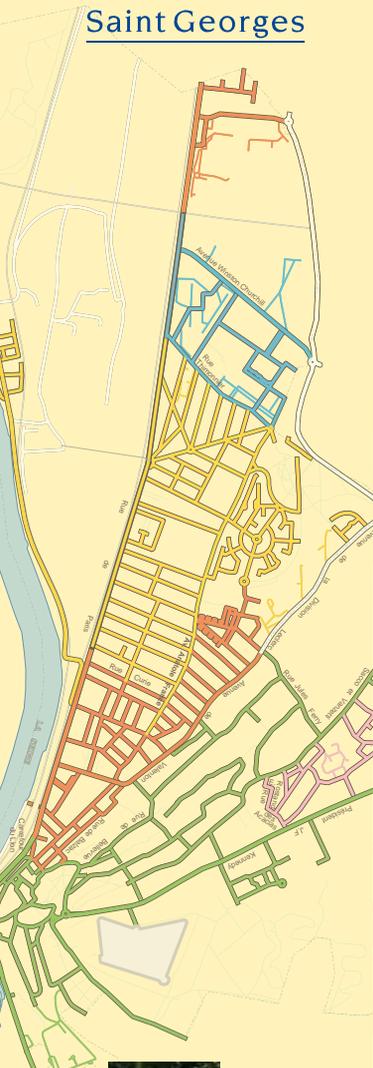




Villeneuve
Saint Georges



GUIDE DE TRI

Villeneuve-Saint-Georges
et la collecte sélective

*Pour notre environnement,
respectons la propreté.*

*Ne gaspillons plus,
trions pour recycler nos déchets*



Edito

Villeneuve-Saint-Georges s'engage dans la création de son agenda 21 afin de permettre aux particuliers, aux entreprises, aux services publics et usagers de la ville d'avoir les bonnes pratiques, les bons gestes.

Le tri est une pratique simple et nécessaire pour valoriser et recycler les déchets ménagers ainsi que pour limiter l'incinération et la mise en décharge.

Nous avons conçu ce guide pour vous, simple, pratique et bien entendu sur du papier recyclé.

Bonne lecture

Pour trier, quels sont vos équipements ?

<p>BOUTEILLES EN PLASTIQUE, BOÎTES MÉTALLIQUES, BRIQUES ALIMENTAIRES, CARTONS, JOURNAUX, MAGAZINES</p>  <p>Collecte à votre domicile une fois par semaine.</p>	<p>LE VERRE</p>  <p>Collecte à votre domicile tous les quinze jours.</p>	<p>LES VÉGÉTAUX</p>  <p>Collecte à votre domicile tous les lundis, d'avril à novembre.</p>	<p>LES AUTRES DÉCHETS (ORDURES MÉNAGÈRES) OU EN CAS DE DOUTE</p>  <p>Collecte à votre domicile aux jours habituels.</p>
---	---	---	---

Un nouveau calendrier de collecte du tri sélectif et des encombrants est diffusé sur la commune.

Bouteilles en plastique Briques et cartonnets Boîtes métalliques Journaux, magazines

Je les mets en vrac et vides dans
le bac au couvercle jaune

- Les bouteilles transparentes :
eau, jus de fruit, soda...
- Les bouteilles d'adoucissant, de lessive,
de liquide vaisselle, de javel...
- Les bouteilles de lait
- Les bidons
- Les briques alimentaires
et les boîtes de boisson
(canettes, tétrabriques)
- Les sur-emballages
- Les boîtes en carton
- Les boîtes de conserve
- Les barquettes en aluminium
- Les aérosols et les bidons
- Les journaux
- Les prospectus
- Les magazines



*Je jette dans ma
poubelle d'ordures
ménagères*

*Bouteilles d'huile - Films et
sacs en plastique - Petits
emballages en plastique
ou en polystyrène - Articles
d'hygiène - Couches-culottes
- Boîtes de conserve conte-
nant des restes - Barquettes
sales - Papiers salis ou
gras - Films en plastique
enveloppant les revues.*



Le saviez-vous ?

*Chaque tonne de briques alimentaires recyclées permet d'économiser
2 tonnes de bois.*

Bouteilles, bocaux, pots en verre

*Je jette dans ma
poubelle d'ordures
ménagères*

*Pots de fleurs - Vaisselle
Faïence - Porcelaine -
Ampoules - Miroir - Vitro-
céramique*

Je les mets en vrac et vides dans
le bac au couvercle vert

- Les bouteilles (sans les bouchons)
- Les bocaux de conserve (sans les couvercles)
- Les pots (sans les couvercles)



Le saviez-vous ?

Le recyclage évite le rejet de plus de 2 millions de tonnes de déchets ménagers par an.
A Villeneuve, il y a 1 container pour 500 habitants.

Végétaux



Je les mets en vrac dans
le bac au couvercle bleu
(ou dans des sacs biodégradables)

*Je jette dans ma
poubelle d'ordures
ménagères*

*Flleurs en plastique - Pots
de fleurs*

- Feuilles
- Herbe
- Taille de haies
et d'arbustes
- Produits d'élagage
d'arbres



*Les déchets végétaux pourront être présentés
à la collecte :*

- en fagots liés par des liens dégradables pour les
déchets de taille
- coupés en morceaux d'environ 60 cm de long pour les
arbres et les branches.

Le saviez-vous ?

Le tri des déchets végétaux a été mis en place en 2010 sur la commune de Villeneuve-Saint-Georges.



Déchetterie

La déchetterie permet aux particuliers villeneuvois de se débarrasser gratuitement des :

Déchets végétaux - Gravats (1 m³ maximum) - Ferrailles
- Huiles de vidange - Batteries - Piles - Verre - Papier
et gros cartons.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) font l'objet d'un recyclage particulier.

Pour cela vous pouvez vous présenter au bureau de la déchetterie GENERIS située 6, avenue Winston Churchill de 11h à 17h du lundi au vendredi sans interruption, le samedi et jours fériés de 7h à 12h. Ces déchets triés sont ensuite dirigés vers des filières de recyclage appropriées.



Déchetterie



Pour de plus amples informations vous pouvez contacter le site au

01 43 89 32 32

Les encombrants

Les encombrants sont les déchets ménagers dont les dimensions sont supérieures aux conteneurs ordinaires. Pour connaître les jours de collecte des objets encombrants à votre adresse **voir le calendrier de mai à décembre 2011 ci-joint** ou contacter les ambassadrices du tri de la Mairie au

01 43 86 38 67

Le Service Planète

Une collecte complémentaire est organisée pour vos déchets toxiques et dangereux.

La camionnette personnalisée "Service Planète" est à votre disposition chaque 4^{ème} samedi de chaque mois de 9h à 12h30 sur le parking Henri Leduc.



Une personne vous accueillera et vous pourrez y déposer :

Produits de nettoyage et de bricolage - Peinture - Solvants - Colle - Acide - Base - Produits phytosanitaires - Batteries - Huiles de moteur - Médicaments - Radiographie - Thermomètre - Néon - Révélateur photo - Piles...

et tous les produits portant les sigles :



Les piles sont aussi collectées tous les jours dans les lieux publics arborant l'autocollant planète : (Mairie, commerçants, etc.)

Collecte des déchets médicaux : produits médicaux (seringues, pansements)

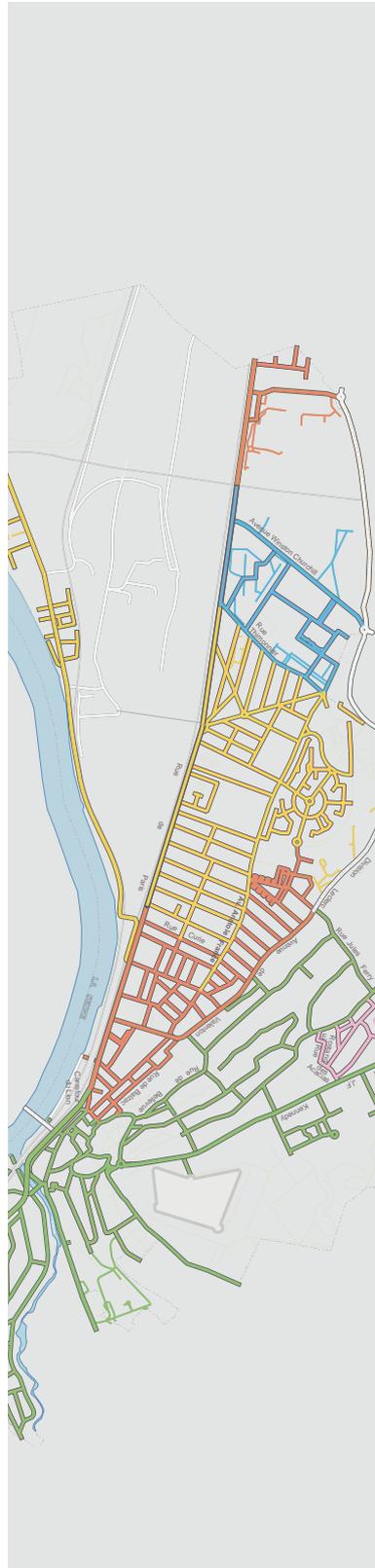
Centre Henri-Dret - 10 rue des Vignes

Tél : 01 43 89 00 77.

Un doute... une question

Pour répondre à toutes vos questions, contactez les ambassadrices du tri aux Services Techniques de votre Mairie au

01 43 86 38 67



A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

TRIONS NOS DÉCHETS

ÇA SUFFIT !



Conception graphique : Service Communication NM

© Joël Fibert



Villeneuve
Saint-Georges

Mon quartier mérite mieux que ça

ON SORT SES DOUBELLES

LES JOURS DE RAMASSAGE